

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 11 Février 2020**

*Ouverture de la séance à 14H 00 – tous les conseillers présents*

⇒ **Ordre du jour :**

► **CCVUSP : Approbation de l'Avenant n°1 aux Contrats Départementaux de solidarité territoriale**

La Commune a adhéré au contrat départemental de solidarité territoriale suivant délibération du 02.09.2019. Dans la continuité de cette démarche et compte tenu de l'intérêt pour la Commune de bénéficier de l'aide du Département, Mr Maire propose aux conseillers municipaux d'approuver l'avenant n°1 au contrat de solidarité territoriale 2019 – 2020 du territoire de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ubaye et Serre-Ponçon. Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, cette proposition.

⇒ **Questions et informations diverses :**

- **Tarifs de location de la salle des fêtes** : la possibilité de fixer un tarif de location à la demi-journée n'est pas acceptée.
- **Avis de décès** : un accord va être passé avec l'entreprise de pompes funèbres de Barcelonnette pour que les avis de décès de personnes ayant un lien avec le village, soient affichés.
- **Cours de Taï Chi à la salle des fêtes** : la demande de déplacer le cours (de 18h à 19h30) du jeudi au vendredi est acceptée.
- **Sonorisation de l'Eglise** : l'enceinte portative de la Commune étant inefficace lors des cérémonies dans l'église, un devis pour une sonorisation intérieure a été demandé. Ce qui en limite l'utilisation. Afin d'en optimiser l'utilisation, notamment pour les cérémonies et les animations dans d'autres bâtiments communaux (vœux du maire, fête du village...), il a été décidé de demander un autre devis pour remplacer la sono portative actuelle.
- **Projet « 1000 cafés »** : la Commune n'ayant pas de local à mettre à disposition et la rentabilité d'un tel commerce étant difficile à estimer, le projet n'est pas retenu.
- **Abri poubelle** : celui qui a été vendu au Bourget va être remplacé pour sécuriser le coffret électrique qui était mitoyen.
- **Fuite d'eau** : celle trouvée à Plan-La-Croix par VEOLIA a été réparée.
- **Glissement de terrain** : les services de l'ONF et de VEOLIA vont être contactés sur le glissement de terrain au niveau du captage de la source à Font-de-Rase qui alimente le village, pour vérifier sa prise en charge.
- **Piste cyclable** : le projet de la CCVUSP suit son cours. L'opposition de la Commune au passage de la piste dans le village, a été réitérée.
- **ASA** : une réunion a eu lieu pour apporter une solution aux problèmes de trésorerie.
- **Recensement 2020** : il est quasiment terminé, seuls 24 logements n'ont pas encore été recensés à ce jour (clôture des opérations le 15 Février).

*La séance est levée à 16h00*

*Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 02 Mars 2019*